



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :  
Christian PIOZZOLI  
01 56 06 51 81

christian.piozzoli@culture.gouv.fr

Références : IA0911222100006-1

DDT 91  
COURRIER ARRIVE

- 7 JUIN 2021

Service Environnement

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

Le Préfet de région

à

Direction Départementale Des Territoires de l'Essonne  
Service Environnement - Bureau de l'Eau  
Guichet Unique de l'Eau  
Boulevard de France  
91010 EVRY-COURCOURONNES CEDEX

PARIS, le 26/05/2021

**Objet :** Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement  
**Références :** BURES-SUR-YVETTE (ESSONNE), Chemin du Baratage  
IA0911222100006  
Votre courrier du 13 avril 2021  
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 13 avril 2021.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris  
et par délégation,  
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,  
et par subdélégation,  
Le Conservateur régional adjoint de l'archéologie

Jean-Marc GOUÉDO